



AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière 2024-2025-2026 Deuxième exercice

AVIS public est par la présente donné par la soussignée, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Nominique, en vigueur le 1^{er} janvier 2025, pour son deuxième exercice financier, a été déposé le 21 août 2024 à mon bureau et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville pendant les heures régulières d'ouverture.

Le rôle d'évaluation et la matrice graphique peuvent aussi être consultés sur le site de la MRC d'Antoine-Labelle <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, et ce, avant le 1^{er} mai suivant l'entrée en vigueur du rôle (article 130 de la *Loi sur la fiscalité municipale*).

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée à l'un des bureaux suivants de la MRC d'Antoine-Labelle ou y être envoyée par courrier :

Siège social de la M.R.C. Antoine-Labelle
Édifice Émile-Lauzon
425, rue du Pont, Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6

Point de services de Rivière-Rouge
Édifice Félix-Gabriel-Marchand
259, rue de l'Annonciation, bureau 201, Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible aux endroits ci-dessus indiqués;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement no 509* de la MRC d'Antoine-Labelle.

Donné à Nominique, le 28 octobre 2024

Catherine Clermont
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Clermont, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Web de la Municipalité, le 28 octobre 2024, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-huitième jour du mois d'octobre de l'an deux mille quatre (28 octobre 2024).